

Exceptés le hameau du « Champs Girard » : collecté les vendredis
et le hameau de « Beau » : collecté les jeudis

CALENDRIER 2024

A compter du 1^{er} janvier 2024, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous **les MARDIS à partir de 5h00** sauf les jours fériés.

Les sacs doivent être déposés dans les points de regroupement prévus à cet effet.

Le passage de l'association Emmaüs pour la collecte des encombrants (mobilier et objets ménagers) aura lieu :

Lundi 8 avril 2024
A partir de 7h30

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire **1 semaine avant la date de passage de l'association** auprès des Services Techniques du Grand Autunois Morvan - 03 85 86 64 65.

Un doute sur le tri de vos déchets , contactez l'ambassadrice du tri au
03 85 86 64 65 ou www.grandautunoismorvan.fr

LE TRI  FACILE !

TOUS
LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS
SE TRIENT !



EMBALLAGES ET PAPIERS
DANS LA COLONNE JAUNE

+ NOUVEAUX
EMBALLAGES



Les habitants ont accès à l'ensemble des déchèteries communautaires.
 Pour la commune de la Comelle, la déchèterie la plus proche se situe à :

Déchèterie La Perrière - Etang Sur Arroux

HORAIRE D'OUVERTURE		Déchets acceptés
du 1er avril au 30 septembre	du 1er octobre au 31 mars	
Lundi et mercredi de 14h30 à 18h Mardi de 9h à 12h30 Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h	Lundi et mercredi de 14h00 à 17h30 Mardi de 9h à 12h30 Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets ménagers non recyclables - Déchets verts (tonte de pelouse, branchages,...) - Ferraille - Gravats - Cartons - Vêtements - Déchets ménagers recyclables (verre, emballages ménagers, papier, journaux) - Huile de friture / Huile de vidange - Batteries / piles - Cartouches d'impression usagées - Déchets diffus spécifiques (peintures, phytos, ...) - Radiographies - DEEE - Bois - Mobilier - Capsules Nespresso